

C'est ainsi que le sauvage impiété des démagues a préparé pour la très sainte Vierge un vrai triomphe, et pour leur cause un échec dont la portée échappera peut-être à leur aveuglement...

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 24 OCTOBRE 1851.

PREMIERE PAGE.—Récentes nouvelles de Rome: Critique de A. Vaequerie à propos de miracles.—Derniers avis de Rome.

FICILETON: — LE MONTAGNARD ou LES DEUX REPUBLICAINS: — 1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

ROME.

La Correspondance de Rome publie le décret suivant, par lequel de nouvelles indulgences sont attachées à la récitation du chapelet:

DESCRIPTUM URBI ET ORBI.

Ex audientia Sanctissimi die 12 maii 1851. Afin de développer toujours davantage dans le cœur des fidèles la dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, et surtout par la prière très efficace du très saint Rosaire...

Notre correspondant de Lyon écrit à la date du 1er octobre: Les nouvelles religieuses fournissent assez peu. Je vous dirai seulement que M. le duc de Nemours a embarqué ses missionnaires...

A Rome, malgré la secrète terreur qui plane de toutes parts. S. Pie IX poursuit toujours son œuvre de réorganisation.

CANADA.

Entrée du Gouverneur General dans Québec.

La réception de Son Excellence par les citoyens de Québec a été aussi brillante, aussi enthousiaste que l'avait fait pressentir le programme publié par les journaux de l'ancienne capitale.

Qu'il plaise à Votre Excellence, nous, le maire et les conseillers de la cité de Québec, avons l'honneur d'approcher de Votre Excellence pour la recevoir à son arrivée dans cette ancienne capitale du Canada.

(1) Voir à la 1re page.

valables à perpétuité dans les temps à venir sans aucune expédition de Brefs. Nonobstant toute disposition contraire.

Datum Rome ex Secretaria Sacra Congregationis Indulgentiarum.

F. CARD. ASQUINUS Praefectus.

ALOYSIUS COLANNO, Secretarius.

On écrit de Rome: Pendant que cette cérémonie d'expiation (1) s'accomplissait à Saint-André-della-Valle, la famille Mengacci et les autres personnes si heureusement préservées de l'explosion de la machine infernale de la place Navone, firent célébrer dans l'église de l'Ar-Coeli un triduo d'actions de grâces auquel assistaient tous leurs parents, tous leurs amis et un grand nombre de fidèles.

On dit, du reste, que les auteurs de cet horrible attentat sont sous la main de la justice. Il est certain du moins que la police a arrêté cinq à six mauvais sujets, au nombre desquels sont un tourneur et un chapelier, sur lesquels planent les soupçons les plus graves.

Dans la nuit du 19 au 20 septembre la madone du Vicolo Dei mercanti, après de la place Trajane, a été indignement outragée par la fureur impie et iconoclaste de la dévotion, et pour employer le terme expressif par lequel le peuple de Rome caractérise cet attentat, cette sainte image a été assassinée et jetée ensuite au milieu des immondices du quartier. On croit généralement que la main de l'hérésie est venue, en cette circonstance, en aide à la main de la démagogie.

Notre correspondant termine ainsi sa lettre: Nous avons eu un orage qui a duré plus de douze heures. Pluie, tonnerre et éclairs, rien n'y manqua. J'ai vu des vieillards de quatre-vingts ans rassurés qu'ils n'avaient jamais rien vu de pareil. A onze heures du matin j'ai allumé ma lampe pour écrire la lettre que je vous envoie.

Notre correspondant de Lyon écrit à la date du 1er octobre: Les nouvelles religieuses fournissent assez peu. Je vous dirai seulement que M. le duc de Nemours a embarqué ses missionnaires...

Notre correspondant de Lyon écrit à la date du 1er octobre: Les nouvelles religieuses fournissent assez peu. Je vous dirai seulement que M. le duc de Nemours a embarqué ses missionnaires...

A peu près en même temps, sont partis, non pas six cents humbles prêtres, six cents martyrs, mais six cents ambitieux qui vont demander à la Californie des jouissances et de l'or que la France leur refuse. Ah! je crains bien que la plus dure déception ne les attende à leur arrivée!

A Rome, malgré la secrète terreur qui plane de toutes parts. S. Pie IX poursuit toujours son œuvre de réorganisation.

Nous réclamons pour les citoyens de Québec, que nous avons l'honneur de représenter, un dévouement à notre glorieux souverain, qui ne le cède en rien à celui d'aucune autre portion de ses sujets...

Nous n'aimons à reconnaître dans Votre Excellence noble personnaage qui a travaillé avec zèle et fermeté, au milieu de nous, au grand œuvre du gouvernement. La constitution de notre pays fait à la fois notre honneur et notre orgueil; notre confiance en elle sera sans bornes, si on la fait servir au bien de toutes les classes de sujets de Sa Majesté.

Puisque nous ne pouvons laisser cette occasion sans lui exprimer nos remerciements pour les mesures sages et libérales que nous apprécions dignement l'octroi qu'on a accordé, dans la dernière session du parlement, pour faire ouvrir de petits havres avec des jetées sur les rives du St. Laurent, en bas de Québec, ainsi que pour y faire élever des phares et y exécuter diverses autres améliorations.

Outre ces mesures, qu'il nous soit permis d'ajouter que nous apprécions dignement l'octroi qu'on a accordé, dans la dernière session du parlement, pour faire ouvrir de petits havres avec des jetées sur les rives du St. Laurent, en bas de Québec, ainsi que pour y faire élever des phares et y exécuter diverses autres améliorations.

Nous n'osons des vœux bien sincères pour que le séjour de Votre Excellence parmi nous soit signalé par cette durée de bonheur qui environne maintenant Votre Excellence et Son Excellence la comtesse d'Edin et sa famille.

Nous n'osons des vœux bien sincères pour que le séjour de Votre Excellence parmi nous soit signalé par cette durée de bonheur qui environne maintenant Votre Excellence et Son Excellence la comtesse d'Edin et sa famille.

Je vous suis très-recevable de la réception distinguée dont vous m'avez honoré à mon arrivée à Québec, et de la manière cordiale dont vous exprimez votre satisfaction à la perspective de me voir fixer ma résidence parmi vous avec ma famille.

Il n'est bien agréable de recevoir d'une aussi haute autorité l'assurance que les travaux d'amélioration intérieure que je me suis assidûment appliqués à encourager, paraissent devoir être éminemment avantageux à votre ville. Cette assurance me donne d'autant plus de satisfaction que je sais que nulles mesures ne seraient ées vraiment utiles à Québec sans tendre en même temps à l'avancement de ce bon pays de l'Ontario et que j'ai reconnu pendant les deux dernières années, et dont les richesses augmentent annuellement avec une rapidité presque sans exemple, sous l'influence combinée d'un sol fertile, d'un climat doux, et d'agriculteurs intelligents.

Un ami nous informe que les membres de la Société d'Horticulture de l'Etat de Massachusetts s'étant assemblés le 4 octobre à Boston, l'honorable A. N. Morin et le révérend messire Villeneuve du Séminaire de Montréal, y furent élus membres honoraires, et Louis Adolphe Hugué Latour, écuyer, N. P., membre correspondant de l'association.

La Société d'Horticulture de Massachusetts compte vingt-trois années d'existence depuis sa chartre d'incorporation, dont la date remonte au 12 juin 1828.

Mercredi est lieu à Varennes une partie de labour en présence de spectateurs nombreux de la ville et des environs. Parmi eux se trouvaient M. le Maire de la Municipalité du comté de Montréal, Quinn, Lanouette,

Drummond, Lemie, Evans, Letourneux (de Belœil) Allard, Turgeon, Yule (de Chambly), Cartier, représentant du comté de Verchères, Honnier, Montreuil et d'autres hommes publics que ce concours intéressait au plus haut degré.

Le tribunal des Sessions Spéciales, présidé par M. le Juge de Paix R. B. Johnson, W. Ermatinger et J. M. Des Rivières, procéda mardi au jugement de M. Freeman, prisonnier d'embauchage envers deux militaires au service de Sa Majesté: le caporal John Smith et Z. Case, soldat du 20e régiment caserné à Montréal.

James S. Mason, convaincu de meurtre aux dernières assises de London (H. C.), a été condamné à mort et doit être pendu le 5 novembre.

Le Bulletin Electoral de "l'Avenir" contient des derniers numéros de cette feuille l'ont à l'adresse des électeurs différents points qu'il leur importe de considérer pour en venir à reconnaître que l'administration derrière et le parti libéral qui la soutient, ont manqué à tous leurs devoirs au détriment certain des intérêts du peuple dont ils possèdent la confiance.

Comment se fait-il que le parti qui s'appelle libéral et qui vient d'exercer le pouvoir pendant quatre ans, comment se fait-il que ce parti qui était si fort... Qui était fort veut dire apparemment qu'il ne l'est plus; quand a-t-il cessé de l'être? Est-ce un fait ou n'est-ce qu'un symptôme? Le mot est toujours bon à dire à l'approche des élections.

Tombe... après quatre ans de règne. Tombe la nouvelle, encore une fois, elle manque pas d'être proposée, mais elle manque un peu de réalité. Les quatre ans de règne valent dix ans de doute que le parti libéral, est à dire l'immense majorité du peuple a été quatre années durant, représenté dans l'assemblée législative, par des députés de son choix.

Les chambres pouvaient-elles consentir à une discussion de ce genre sans esser par cela même d'être la législature des Canadas-Unis? Le Congrès voisin n'a-t-il pas lui-même posé une question analogue, celle qui renfermait la proposition de dissoudre l'Union des Etats en 1850? Fant-il que le droit politique soit moins sensé dans une colonie que dans un pays gouverné démocratiquement? L'annexionisme, on le comprend bien, n'est pas plus une législation qu'il n'est une réforme dans l'Etat; il se

place, au contraire, en dehors de l'état, dans le but de révolutionner l'état. Il en résulte que, pour n'être pas dans la nécessité de lâcher un pareil sujet de ses délibérations, la chambre elle-même eût dû abdiquer ses pouvoirs, et se placer dans la position de ceux qui ne tiennent du peuple aucun mandat; autrement elle devenait parjure.

... pour placer partout surtout ses amis dans des places lucratives...—Quelle règle lui faisait un devoir d'y placer ses ennemis?... Ceux-ci auraient-ils accepté des emplois? ... pour destituer tous les magistrats qui avaient différé d'opinion d'avec lui...—Oui, sans compter nombre d'officiers de milice qui se permettraient aussi, à l'exemple de ces magistrats, de se prononcer hautement ou même d'agiter l'opinion en faveur de l'annexionisme, en d'autres termes, pour l'abolition du pouvoir souverain duquel ils tenaient leurs commissions ou leurs titres.

... pour faire voyager le siège du gouvernement...—L'inconvénient de cette translation, les frais qu'elle occasionne ne sont pas une cause de plaisir pour la section supérieure de la Province; ils ne l'ont pas été davantage pour le peuple du Bas-Canada, ni pour ses représentants, ni pour le ci-devant ministère. L'une et l'autre section du Canada voudraient chacune conserver le siège du gouvernement dans ses limites, mais l'impossibilité de satisfaire à deux exigences aussi opposées oblige naturellement d'en venir à un compromis; de là cette translation, etc. Ce n'est pas critiquer honnêtement une mesure que d'en faire ressortir les effets sans remonter aux causes qui en ont déterminé l'adoption.—C'est, d'ailleurs, une singulière façon d'enseigner que celle d'apprécier invariablement à mal les actes d'une législature. Dans tous les cas, on ne doit point censurer si l'on n'est en état de prescrire ce qu'il y aurait de mieux à faire.

... pour nous amener des pensionnaires militaires...—En effet, l'exécuteur est autorisé par une loi à organiser un corps formé d'hommes de cette catégorie, pour les cas de nécessité urgente et dans un intérêt de protection commune. Le ci-devant ministère n'a point abdiqué en cette occasion (qui l'en blâmerait?) l'usage de son libre arbitre pour remettre la proposition d'une mesure qui lui jugé nécessaire. Cette mesure, au reste, n'est que provisoire; et les pensionnaires militaires n'existent que par anticipation dans la pensée des critiques.

... pour jeter le pays dans une dette de quatre millions de livres...—La prédition est fort sinistre; mais le public sait que les millions à emprunter pour la Province le seront sous la garantie impériale à un intérêt presque nominal; que cet emprunt a pour objet une amélioration qui doit le plus favoriser ce progrès général que réclame impérieusement le patriotisme de l'Avenir. Les ci-devant ministres ont en le malheur de vouloir trop à cet égard; généralement, il n'ont pas assez entrepris au gré des mécontents. En effet, on pouvait-ils trouver ce terme moyen, ce juste-milieu du progrès, ailleurs que dans les conditions qu'il était probablement facile à ces derniers de leur prescrire! —Le grand intérêt pour des ministres à contracter au nom de la province une pareille dette, sans bénéficier aucun pour elle! Mais présentement, comme le fait le Bulletin, la moitié d'un fait, c'est d'offrir aux électeurs que la moitié d'un argument. La tactique est bonne. Nous y reviendrons.

On lit dans le Journal de Québec de samedi: M. Cauchon est invité par plusieurs centaines d'électeurs du comté de Montmorency à brigner de nouveau la représentation de ce

place, au contraire, en dehors de l'état, dans le but de révolutionner l'état. Il en résulte que, pour n'être pas dans la nécessité de lâcher un pareil sujet de ses délibérations, la chambre elle-même eût dû abdiquer ses pouvoirs, et se placer dans la position de ceux qui ne tiennent du peuple aucun mandat; autrement elle devenait parjure.

... pour placer partout surtout ses amis dans des places lucratives...—Quelle règle lui faisait un devoir d'y placer ses ennemis?... Ceux-ci auraient-ils accepté des emplois? ... pour destituer tous les magistrats qui avaient différé d'opinion d'avec lui...—Oui, sans compter nombre d'officiers de milice qui se permettraient aussi, à l'exemple de ces magistrats, de se prononcer hautement ou même d'agiter l'opinion en faveur de l'annexionisme, en d'autres termes, pour l'abolition du pouvoir souverain duquel ils tenaient leurs commissions ou leurs titres.

... pour faire voyager le siège du gouvernement...—L'inconvénient de cette translation, les frais qu'elle occasionne ne sont pas une cause de plaisir pour la section supérieure de la Province; ils ne l'ont pas été davantage pour le peuple du Bas-Canada, ni pour ses représentants, ni pour le ci-devant ministère. L'une et l'autre section du Canada voudraient chacune conserver le siège du gouvernement dans ses limites, mais l'impossibilité de satisfaire à deux exigences aussi opposées oblige naturellement d'en venir à un compromis; de là cette translation, etc. Ce n'est pas critiquer honnêtement une mesure que d'en faire ressortir les effets sans remonter aux causes qui en ont déterminé l'adoption.—C'est, d'ailleurs, une singulière façon d'enseigner que celle d'apprécier invariablement à mal les actes d'une législature. Dans tous les cas, on ne doit point censurer si l'on n'est en état de prescrire ce qu'il y aurait de mieux à faire.

... pour nous amener des pensionnaires militaires...—En effet, l'exécuteur est autorisé par une loi à organiser un corps formé d'hommes de cette catégorie, pour les cas de nécessité urgente et dans un intérêt de protection commune. Le ci-devant ministère n'a point abdiqué en cette occasion (qui l'en blâmerait?) l'usage de son libre arbitre pour remettre la proposition d'une mesure qui lui jugé nécessaire. Cette mesure, au reste, n'est que provisoire; et les pensionnaires militaires n'existent que par anticipation dans la pensée des critiques.

... pour jeter le pays dans une dette de quatre millions de livres...—La prédition est fort sinistre; mais le public sait que les millions à emprunter pour la Province le seront sous la garantie impériale à un intérêt presque nominal; que cet emprunt a pour objet une amélioration qui doit le plus favoriser ce progrès général que réclame impérieusement le patriotisme de l'Avenir. Les ci-devant ministres ont en le malheur de vouloir trop à cet égard; généralement, il n'ont pas assez entrepris au gré des mécontents. En effet, on pouvait-ils trouver ce terme moyen, ce juste-milieu du progrès, ailleurs que dans les conditions qu'il était probablement facile à ces derniers de leur prescrire! —Le grand intérêt pour des ministres à contracter au nom de la province une pareille dette, sans bénéficier aucun pour elle! Mais présentement, comme le fait le Bulletin, la moitié d'un fait, c'est d'offrir aux électeurs que la moitié d'un argument. La tactique est bonne. Nous y reviendrons.

On lit dans le Journal de Québec de samedi: M. Cauchon est invité par plusieurs centaines d'électeurs du comté de Montmorency à brigner de nouveau la représentation de ce

seigneurs, quel luxe aristocratique! des tapis, du velours et du gothique à pleines mains! pardon, je me trompe, je suis chez le Sultan Mamouth.

—Messieurs, dit Arthur en tendant la main à Mathias, nous voilà, je crois, au grand complet.

—Falloit dire qu'on déjeunait chez l'empereur de Russie, reprit Mathias; on aurait taché l'habit flamme de punch et le gibus. Est-ce que ça se mange tout ça?

—Ça se mange et ça se boit! à table!... s'écrièrent tous les étudiants en prenant leur place.

—Serrez les cordes, dit Arthur en riant, les gestes sont défendus pour cause majeure.

—Je déjeune chez Lucullus, fit Mathias; on sait son histoire romaine; quoique l'on passe fort peu son troisième examen; dire que v'la huit ans que j'aspire à ce gueux de troisième! ensuite il n'y a pas d'affront; il faudrait retourner à Carpentras ma patrie, et Carpentras après Paris!... en v'la du changement! des gueux fausses et des billards tronés.

—Tout en parlant, Mathias emplissait son verre avec une agilité extraordinaire.

—Il n'y a, reprit-il, que le vieux père qui me tracasse dans tout ça; il a commencé depuis dix ans à passer sa soixantaine, et s'il allait fumer sa dernière pipe sans que je sois là!... Sacrobleu!... foi de Mathias!... ça me couperait le cœur en quatre... V'la du vin qui se laisse boire! Gabriel, passe-moi cette fiole; je m'en charge!

—Mais les yeux de l'étudiant étaient humides.

—Si jamais je suis gouverneur, dit un des convives, on sera reçu docteur sans passer d'examen. A quoi ça sert-il? à embêter le monde, voilà tout.

—Dieu Guguste, s'écria Mathias d'une voix aigre, et si nous nous entendions, ça n'irait pas longtemps, comme cela. Nous verrons bientôt du nouveau, mes amis.

—Mathias parle toujours comme une énigme, dit l'un d'eux.

—Mathias sait ce qu'il dit, riposta un autre; il parle parce que... le four chauffé; mais suffit... Est-ce que par hasard vous seriez contents de la manière dont ça se manigance là haut?

—Moi, fit Arthur, je ne parle pas par énigme comme Mathias, mais je dis ce qui est en vain qu'on veut étouffer les idées libérales; tôt ou tard elles perdront le dessus. Nous autres hommes d'une nouvelle génération, nous ne pouvons éternellement marcher dans les vieilles ornières et les routes usées; il nous faut des réformes, et avec elles plus d'air et d'espace. A nous de donner au pays tout entier une impulsion nouvelle; à nous de lever le drapeau de l'indépendance et de la fraternité!

Arthur avait prononcé ces paroles avec une chaleur et une énergie croissante. Mathias le regardait avec une sorte d'hébétément ironique, et il dit à demi-voix à son voisin: —Voilà un fils de Duc et pair qui ne va pas trop mal!

—Croyez-vous donc, continua Arthur, que l'on doit être éternellement voué à l'administration plâtrée du passé? Quand les pères ont fini, les fils commencent; c'est le devoir de la jeunesse d'être l'avant-garde du progrès.

—Les pères! c'est du rococo, on n'en parle plus; il faut du neuf! A la santé de la belle jeunesse dont nous sommes les plus beaux ornements.

—Bravo, Mathias! s'écrièrent toutes les voix.

—Il réclame pour ce toast exceptionnel deux autres fioles, répliqua celui-ci d'une voix plus élevée que toutes celles des autres. Le bon vin est l'ami de l'homme, et l'homme est l'ami du bon vin.

—Messieurs, dit Arthur, nous sommes ici pour rire, boire et chanter, et non pour parler politique. Je me mets à l'amende de six bouteilles de Champagne. Français! du champagne frappé.

—Parle souvent de politique, petit, murmura Mathias, tout en ingurgitant un verre de vieux Médoc. Taudieu quel genre! Je reprouve un retonst.

—Voyons le retonst de Mathias! dirent tous les étudiants en se levant et en tendant leurs verres.

—Il est court, mais logique. Attention! les verres sont-ils pleins? A l'espèce métallique, la plus rare de toutes les espèces!

Ça devint un tumulte de rires et de cris confus, de verres qui s'entrechoquaient et au milieu de tout cela le verbe aigre de Mathias dont le régime véritable commençait.

—Camarades et citoyens, criait-il, je propose d'entremêler d'un généreux lansquenet le champagne frappé de mon seigneur. Ah! ça, Lucullus, ajoutez-lui en regardant le plafond, qu'est-ce qu'on fait donc là haut? on a l'air de s'y cogner.

En effet, on entendait depuis quelques instants un bruit étrange de voix et de meubles qui venaient de l'étage supérieur.

—En place pour le lansquenet! cria Mathias, et le verre en main.

—Mathias, combien as-tu de boules noires?

—Sept sur sept. Ce triomphe sans pareil eut sa huitième année; mais c'est égal, ils se laisseront avant moi. Je joue dix francs au plus malin; ça y est-il?

—Je tiens dix francs, dit Arthur. Le bruit qui s'élève là-haut est écurvant.

—Silence au paradis. Ça nous énerve, fit Mathias en riant aux éclats.

Mathias, surtout quand il parlait à Saverney, avait des manières pleines de sarcasme. Arthur se leva brusquement: —Où, mon cher, reprit-il d'une voix brève, j'aimo le bruit que je fais; j'aime moins celui que font les autres; c'est un défaut d'éducation.

Mathias attachait sur lui son petit œil fauve, et répondit presque aussitôt sur le même ton d'ironie marquée, et tout en prenant les cartes: —Tiens, je vais peut être ruiner un aristocrate; ça m'amusera. L'affair! du champagne! je veux en boire pour six semaines.

Arthur ne répondit rien, car il eût peut-être emporté la pièce; mais, à l'éclair rapide qui passa sur sa physionomie, il était facile de voir que le coup avait porté.

Il y a toujours, il faut bien l'avouer, entre les hommes que la société a placés dans des positions différentes, souvent même à leur propre insu, un germe indestructible de jalousie et de méfiance. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire pardonner une supériorité quelconque.

Arthur De Saverney jouait; et même, dans sa façon de jouer, insouciant, sans émotion, il avait un je ne sais quoi qui était toute une réponse mordante à l'apostrophe de Mathias, qui, l'œil attentif, la pipe immobile entre les lèvres, suivait les cartes avec anxiété.

L'appartement offrait, en ce moment, un de ces aspects étranges où se reflète, comme autant de facettes, tous les côtés de la vie.

Ceux-ci, accoudés sur la table, vidaient à qui mieux mieux les bouteilles d'eau-de-vie et de liqueurs; ceux-là, étendus sur le divan, les pieds en l'air, regardaient dans un demi-sommeil courir autour d'eux la fumée de leurs pipes; d'autres avaient décroché les armes de différents pays qui formaient une trophée, tandis que quelques-uns, groupés autour des joueurs, jetaient pélo-mèle des pièces de vingt sous et de cinq francs. Puis, au milieu de tout cela, ajoutés les débris du déjeuner, les verres cassés, les bouteilles vides, les chaises renversées ou posées les unes contre les autres, et vous aurez le tableau complet ou, à peu près, la véritable idylle du quartier latin.

(A continuer.)